

Fiche 3

Un développement humain intégral

Les pays pauvres se trouvent donc eux-mêmes interpellés par l'Eglise sur leurs propres responsabilités dans la perpétuation d'inégalités économiques et sociales (par exemple, la survivance du système des castes en Inde ou de formes d'esclavage dans certains pays d'Afrique) et de leur état de pauvreté, ainsi que, s'il y a lieu, sur la nécessaire réforme d'un système politique et d'institutions corrompues et dictatoriales (SRS 44 et CiV 22).

3°) Aussi, pour Paul VI : « **Le développement est le nouveau nom de la paix** » (PP 76) : « Combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir, avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous, et donc le bien commun de l'humanité. La paix ne se réduit pas à une absence de guerre, fruit de l'équilibre toujours précaire des forces. Elle se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu par Dieu, qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes »

Reprenant une idée évoquée par ses prédécesseurs et notamment par Jean-Paul II, Benoît XVI estime que « le développement intégral des peuples et la collaboration internationale exigent que soit institué un degré supérieur d'organisation à l'échelle internationale de type subsidiaire pour la gouvernance de la mondialisation ». (CiV 67)

Questions pour la réflexion

- Considérez vous que nous soyons en France, globalement, dans une situation de surdéveloppement et quels en seraient, à votre avis, les signes ?
- Comment appliquons-nous à nous-mêmes la problématique de « l'avoir » et de « l'être » ?
- Comment le fait d'être créé à l'image de Dieu induit-il, pour le chrétien, une exigence d'action dans le domaine du développement ? C'est-à-dire quel rapport y a-t-il entre vocation de l'homme et développement ?

Pour en savoir plus

(1) Cet indice est calculé depuis 1990 dans le cadre du Programme des Nations-Unies pour le développement ; son évolution par pays donne lieu à des rapports périodiques que l'on trouve sur le site du PNUD : www.undp.org

(2) La mesure de l'empreinte écologique est, selon l'organisation WWF « un outil qui évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets » ; voir le site www.wwf.fr

Sens et fondement théologique

« **L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu** ».

Pour l'Eglise, comme le soulignait Paul VI dans *Populorum Progressio* dont la première partie s'intitule « Pour un développement intégral de l'Homme » : « Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme » (PP 14).

Jean Paul II insiste à nouveau dans *Centesimus Annus* : « Il ne s'agit pas seulement d'élever tous les peuples au niveau dont jouissent aujourd'hui les pays les plus riches, mais de construire par un travail solidaire une vie plus digne, de faire croître réellement la dignité et la créativité de chaque personne, sa capacité de répondre à sa vocation, et donc à l'appel de Dieu. » (CA 29)

Un développement authentique, c'est celui qui donne à tout homme les chances d'une vie digne et pas seulement sur le plan matériel (cf. tout ce qui a trait aux droits de l'homme, à la condition féminine, à l'exploitation des enfants, à la liberté religieuse, etc.), et de son accomplissement en tant que participant au dessein de Dieu.

« Dieu est le garant du véritable développement de l'homme, dans la mesure où, l'ayant créé à son image, Il en fonde aussi la dignité transcendante et alimente en lui la soif d' « être plus ». (CiV 29)

Une nouvelle approche du développement

1°) L'Eglise ne nie pas certains aspects positifs de la croissance économique, mais **elle se situe d'emblée sur un autre plan**, celui d'un développement économique, social, spirituel, dont **la véritable finalité doit être l'accomplissement de l'homme**. « La pure accumulation de biens et services, même en faveur du plus grand nombre, ne suffit pas pour réaliser le bonheur

humain » (SRS 28), comme le montre le désenchantement qui accompagne la « société de consommation »

D'ailleurs, le taux de croissance économique ou le niveau de richesse par individu ne rendent pas compte de l'état du développement économique et social d'un pays. D'abord, parce que de très graves disparités entre individus et entre pays subsistent et peuvent s'aggraver avec la croissance. Ensuite, parce que même si elle a contribué et contribue à réduire significativement la pauvreté, comme en Asie ou en Amérique Latine une croissance rapide n'en garantit pas l'élimination : dans les pays les moins avancés, la croissance a été de 7% par an depuis de nombreuses années et pourtant les ¾ de la population y vivent encore avec moins de 2 \$ par jour. Enfin, parce que cette croissance ne garantit pas un mieux être des populations dans la mesure où elle souvent obtenue au prix d'une atteinte aux droits sociaux, d'une dégradation des conditions de travail et de vie, d'une dégradation de l'environnement, etc.

Ceci a amené à réfléchir à de nouveaux instruments d'évaluation du développement : indicateurs composites, mêlant données sur la santé, le savoir, les revenus - par exemple, **l'indice de développement humain** des Nations Unies - pour suivre le progrès économique et social des pays les moins avancés (1), ou un indicateur de la pression qu'exerce l'homme sur la nature, indicateur dit **d'empreinte écologique** (2).

2°) Paul VI souligne **l'ambivalence de la croissance** : « Nécessaire pour permettre à l'homme d'être plus homme, elle l'enferme comme dans une prison dès lors qu'elle devient le bien suprême qui empêche de regarder au-delà » (PP 19).

L'Eglise ne cesse de poser **la question fondamentale sous-jacente au développement: l'avoir sert-il l'être ?** : « Le mal ne consiste pas dans « l'avoir » en tant que tel mais dans le fait de posséder d'une façon qui ne respecte pas la qualité, ni l'ordre des valeurs des biens que l'on a...qui découlent de la subordination de ceux-ci et de leur mise à disposition de « l'être » de l'homme et de sa vraie vocation » (cf. SRS 28-29)

3°) Par ailleurs, l'Eglise souligne bien que, si l'homme doit être mis au cœur du développement, il ne faut pas s'enfermer dans « un humanisme exclusif » : « L'Homme ne vit pas seulement de pain... » **Il n'est d'humanisme vrai qu'ouvert à l'Absolu**, dans la reconnaissance d'une vocation (pour nous, celle d'enfant de Dieu) qui donne son vrai sens à la vie humaine.

Une responsabilité partagée

« Le développement humain intégral suppose la liberté responsable de la personne et des peuples... Cette liberté concerne le développement qui a lieu sous nos yeux, mais aussi, en même temps, les situations de sous-développement qui ne sont pas le fruit du hasard ou d'une nécessité historique, mais qui dépendent de la responsabilité humaine. » (CiV 17)

1°) Ainsi, l'Eglise interpelle-t-elle les pays riches sur la nature même de leur développement : ne sont-ils pas dans une situation de **surdéveloppement, de surconsommation**, de gaspillage, dont Jean-Paul II dénonce les méfaits (SRS 28).

D'abord, parce que cette situation peut d'abord avoir des conséquences néfastes sur les pays en développement en les privant de fait de l'accès à certaines ressources et en réduisant leur potentiel de développement (cf. CiV 49), comme le montre la mesure de **l'empreinte écologique** précédemment évoquée (2).

Ensuite parce qu'elle risque aussi de rendre les habitants des pays riches **esclaves de leurs biens, de leur train de vie**, et de les détourner de leur véritable vocation d'enfants de Dieu, et de leur devoir de solidarité.

Au point d'ailleurs de ne pas voir les inégalités et les injustices qui deviennent de plus en plus criantes au sein même de ces sociétés. (CiV 22). Alors même que, comme le souligne Benoît XVI, « du point de vue social, les systèmes de protection et de prévoyance, qui existaient déjà dans de nombreux pays à l'époque de Paul VI, peinent et pourraient avoir plus de mal encore à l'avenir à poursuivre leurs objectifs de vraie justice dans un cadre économique profondément modifié » (CiV 25 »)

2°) Ses mises en garde, l'Eglise ne les adresse pas seulement aux personnes riches dans les pays riches. Le clivage est autre, comme le soulignait Paul VI : « L'acquisition des biens temporels peut conduire à la cupidité, au désir d'avoir toujours plus et à la tentation d'accroître sa puissance. L'avarice des personnes, des familles et des nations peut gagner les moins pourvus comme les plus riches et susciter chez les uns et les autres un matérialisme étouffant » (PP 18).

De même, « ceux qui ne respectent pas les droits humains des travailleurs dans les différents pays sont aussi bien de grandes entreprises internationales que des groupes de production locale. » (CiV 22)